



photo : Philippe Savoie

Rentrée 2026

ÉTUDIER AU PÔLE SUP'93

Inscriptions

8 JANVIER > 10 FÉVRIER 2026

DNSPM - FORMATION INITIALE

Diplôme national supérieur professionnel de musicien conférant grade de Licence

DE - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Diplôme d'Etat de professeur de musique

**Plus d'information sur les cursus
du Pôle Sup'93**

www.polesup93.fr

concours@polesup93.fr

01 43 11 25 00

Pôle Supérieur
d'enseignement
artistique
Aubervilliers
La Courneuve
Seine-Saint-Denis
Île-de-France
dit « Pôle Sup'93 »





photo : Philippe Savoir

DES CURSUS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR DES ÉTUDIANTS EXIGEANTS ET CRÉATIFS

Créé en 2000, le **Pôle Sup'93 assure la formation supérieure et professionnelle**

- > **des futurs musiciens ou musiciennes interprètes**
- > **des futurs enseignantes et enseignants en conservatoires et écoles de musique.**

Le Pôle Sup'93, établissement d'enseignement supérieur artistique, est un des dix pôles nationaux accrédités par le ministère en charge de la Culture à délivrer :

- > **Le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM)** au même titre que les deux conservatoires nationaux supérieurs de Paris et Lyon (CNSMD)
- > **Le diplôme d'État de professeur de musique (DE)** en formation initiale et en formation professionnelle

Le Pôle Sup'93 est centre de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Grâce à des parcours combinés, le Pôle Sup'93 permet à ses étudiantes et étudiants d'adapter leur cursus à leurs objectifs professionnels et les préparent à leur futur métier par des saisons de concerts, spectacles pluridisciplinaires et des partenariats artistiques qui embrassent tous les arts vivants, enrichissant chaque année l'offre pédagogique de l'établissement.

Le Pôle Sup'93 est membre fondateur de la « Convention de coordination territoriale-Alliance Paris Lumières », fait partie de l'Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création Artistique Arts de la Scène (ANESCAS) et de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR 93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-bois (CRD d'Aulnay-sous-bois) qui partagent, avec le Pôle Sup'93, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

INFORMATIONS

polesup93.fr
concours@polesup93.fr
01 43 11 25 00



UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT

Le projet pédagogique du Pôle Sup'93 est basé sur une volonté forte d'accompagner chaque étudiant, chaque étudiante, dans son parcours de professionnalisation avec une attention particulière à l'individualisation des parcours.

Le Pôle Sup'93 forme les musiciens, musiciennes et enseignants de demain :

- > **des artistes dotés d'un excellent niveau technique et musical ;**
- > **des personnalités autonomes, curieuses et inventives,** ouvertes à la fois sur la musique d'hier et celle d'aujourd'hui.

Le Pôle Sup'93 est un établissement multi-sites dont la proposition artistique et pédagogique est le fruit des partenariats qu'il noue avec les structures d'enseignement du territoire de Seine-Saint-Denis. Ses cours ont ainsi lieu dans les locaux du **CRR 93 Jack Ralite d'Aubervilliers-La Courneuve** et du **CRD d'Aulnay-sous-Bois.**

En partenariat avec l'**Université Paris 8**, le Pôle Sup'93 permet à tous ses étudiants et étudiantes de préparer le **Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) conférant grade de Licence, diplôme de niveau 6** délivré par le ministère de la Culture et qualifiant les artistes interprètes professionnels ; les étudiants et étudiantes en DNSPM ont en outre la possibilité d'intégrer au sein du Pôle, s'ils le souhaitent, la formation au DE de professeur de musique. Ces divers parcours de formation, fortement articulés entre eux, permettent ainsi de valoriser et rapprocher des enseignements jusqu'ici dissociés ; les différents diplômes auxquels ces parcours préparent ouvrent par ailleurs de multiples voies de professionnalisation ou de poursuite d'études.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Le Pôle Sup'93 bénéficie du soutien du Ministère en charge de la Culture, de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, des villes d'Aubervilliers, de La Courneuve et d'Aulnay-sous-Bois, du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, de l'Etablissement public territorial Plaine Commune et de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES & ARTISTIQUES

Chaque année, une saison de concerts et de spectacles, ainsi que des partenariats prestigieux qui embrassent tous les arts vivants, enrichissent la pédagogie du Pôle Sup'93 :

- > Académie Fratellini
- > BNF (Bibliothèque Nationale de France)
- > Archives Nationales
- > Campus Condorcet Paris - Aubervilliers
- > Centre National du Cinéma
- > Le Dynamo
- > Cinéma L'Étoile - La Courneuve
- > Le Triton
- > Houdremont - Scène conventionnée La Courneuve
- > Ircam
- > La Pop
- > Musée de la Musique - Philharmonie de Paris
- > Théâtre Public de Montreuil
- > Orchestre national d'Ile-de-France
- > Orchestre de la Police nationale
- > les Laboratoires d'Aubervilliers

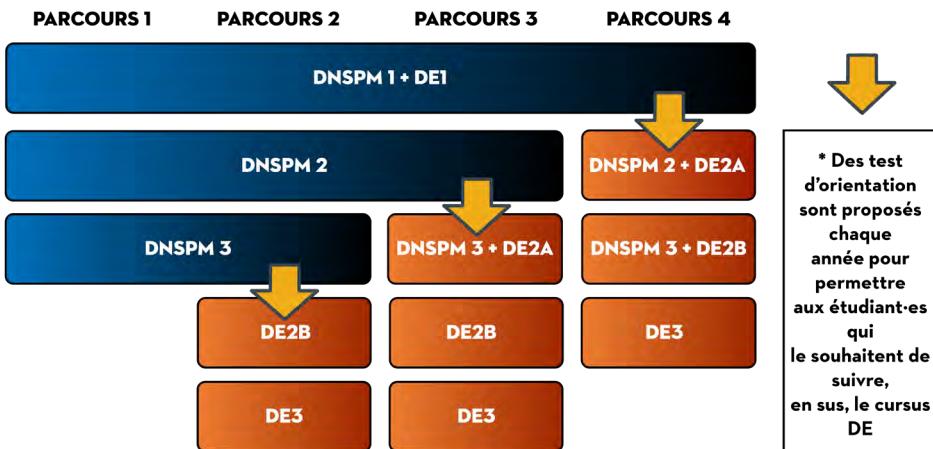


photo : Philippe Savor

DNSPM - FORMATION INITIALE

Diplôme national supérieur professionnel de musicien, conférant grade de Licence (RNCP37685 et RN37687)

Le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) est le diplôme de niveau 6 (niveau Licence) du ministère de la Culture qualifiant les artistes-interprètes professionnels. En partenariat avec l'université Paris 8, le Pôle Sup'93 permet à tous ses étudiants et étudiantes qui ne seraient pas déjà titulaires d'une licence de musique de préparer un DNSPM conférant grade de Licence.



CONCOURS 2026 - disciplines et classes ouvertes sur polesup93.fr

Condition d'accès

tout·e musicien·ne titulaire :
 › du **DNEM**, du **DNOP**, ou inscrit en **CPES agréé par l'Etat**
 › du **Baccalauréat** ou **équivalent étranger**

Les candidats et candidates qui ne répondent pas aux deux conditions énoncées ci-dessus - notamment ceux qui ne sont pas titulaires du DEM - peuvent formuler une demande de dérogation auprès du Pôle Sup'93

Plus de détails sur polesup93.fr

Inscription

Les inscriptions pour le concours auront lieu entre le 8 janvier et le 10 février 2026.

Les dossiers de candidatures sont examinés par une commission de recevabilité.

La liste des candidats et candidates dont les dossiers ont été jugés recevables sera publiée sur ce site

Des questions sur le concours :
concours@polesup93.fr

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DNSPM - MUSIQUES CLASSIQUES À CONTEMPORAINES

DISCIPLINES PRINCIPALES

chant Caroline Fèvre, Vincent Lièvre-Picard
violon Naaman Sluchin, Julien Dieudegard, Stéphane Tran N'Goc, François-Marie Drieux
alto Olivier Grimois
violoncelle Florian Lauridon
contrebasse Jean-Christophe Deleforge
flûte traversière Sophie Deshayes
hautbois Valérie Liebenguth
clarinette Jean-Marc Feßard
basson / contrebasson Elisabeth Kissel
cor Patrice Petitdidier, Jeanne Maugrenier
trompette Frédéric Mellardi
trombone Laurent Madeuf
saxhorn/euphonium/tuba Tom Caudelle
saxophone Carmen Lefrançois / Guillaume Berceau
harpe Jean-Baptiste Haye
percussions classiques Gabriel Benlolo, Laurent Fraiche, Benjamin Huyghe, Catherine Lenert
piano Jean-Marc Bonn, Romano Pallottini, Aline Piboule
piano, option accompagnement Reiko Hozu
guitare Tania Chagnot
accordéon Frédéric Guérouet

MUSIQUE DE CHAMBRE
 Jean-Baptiste Haye, Isabelle Grandet, Julien Guénebaut, David Louvergne, Tom Caudelle

TUTEURS DE PROJETS ET ATELIERS ARTISTIQUES

Atelier Son-Corps : Ana Rodriguez
Atelier « Labo-Dances » Dominique Rebaud
Parcours Musique-Mixte (en partenariat avec l'Ircam) Matteo Cesari
Sessions musique d'ensembles, Léo Warynski, Richard Wilberforce, Gabriel Benlolo, Simon Proust, Godelaine Catalan, Jean Lacornerie, Caroline Fèvre, Julien Guénebaut, Arnaud Thorette

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DNSPM - JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

atelier répertoire et style Vincent Ségal
atelier composition, écriture et improvisation Denis Guivarc'h
atelier harmonie et histoire du jazz Julien Lourau
atelier rythmique Paul Mindy
initiation batterie Guilhem Flouzat
atelier écriture et orchestration Tomás Gubitsch
enregistrement et post-production Christophe Hauser
soundpainting Marika Lombardi

AUTRES DISCIPLINES

analyse Jean-François Boukobza, Samuel Liégeon
atelier oreille Nicolas Jortie
déchiffrage Tania Chagnot, Alexandre Gasparov, Reiko Hozu, Benjamin Huygue, Valérie Liebenguth, Clémence Meriaux, Laurent Madeuf
découverte du matrimoine musical Claire Bodin
initiation musique ancienne Pierre Cazes (clavecin), André Henrich (luth)
soundpainting Marika Lombardi
technique Alexander Sandrine Carré
yoga Maurice Chenmama, Lise Charrin
improvisation Manu Pékar
disciplines complémentaires chanteurs Frédérique Moulin (formation musicale), Catherine Simonpietri (atelier Chœur), Bernard Roureau (physiologie de la voix), Jean-Yves Aizic et Karlos Zouganelis (coaching vocal), Floriana Pezzolo (diction italienne), Andrea Rattei (diction lyrique allemande)

ACCOMPAGNATEURS Jean-Yves Aizic, Olga Bakhutashvili, Alexandre Gasparov, Fumie Ito, Valérie Jacquet-Betmale, Yu Matsuoka, Vanessa Sanfilippo, Kishin Nagai, Oriane Donnadieu, Haruka Egawa, Orane Donnadieu, Kotona Sakurai.

photo : Philippe Savor



DIPLOÔME D'ÉTAT - FORMATION PROFESSIONNELLE

DIPLOÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE - RNCP 39705

Le Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique est le diplôme de niveau 6 (niveau Licence) du ministère de la Culture qualifiant les artistes-enseignants dans les écoles de musique et conservatoires. Cette formation permet de se préparer à exercer les activités suivantes :

Conception et mise en œuvre d'un projet pédagogique dans une discipline musicale

- Être engagé dans une pratique musicale : Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales ; Développer sa culture musicale et professionnelle
- Élargir sa connaissance des répertoires et des pratiques professionnelles : Enrichir son domaine disciplinaire ; Élargir ses connaissances à l'ensemble du champ artistique
- Transmettre les savoirs de ses propres pratiques à ses élèves : Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante
- Réfléchir et questionner les pratiques professionnelles : Problématiser les questions d'enseignement et de pratique artistique ; Expérimenter et innover dans ses pratiques

Plus précisément, cette formation répond aux objectifs d'acquisition de compétences de niveau Licence qui sont détaillées dans les fiches RNCP 39705 (DE - Diplôme d'Etat de professeur de musique).

EXAMEN D'ENTRÉE 2026 - disciplines et classes ouvertes sur polesup93.fr

Condition d'accès

Les candidats et candidates autorisés à se présenter à l'examen d'entrée du cursus Diplôme d'Etat de professeur de musique en formation continue doivent pouvoir justifier soit :

> d'une expérience d'enseignement dans le domaine musical en qualité de salarié d'une durée d'au moins 2 ans, à raison de 5h hebdomadaires sur 30 semaines au moins ou 150h annuelles;

ou

> d'une activité d'interprète régulière (au moins 48 cachets sur 2 ans) d'une durée d'au moins deux années

ou

> de l'obtention d'un DEM, du DNOP de musique ou d'un diplôme étranger équivalent, et de l'exercice d'une activité salariée (enseignement) pour une durée minimale de 5h par semaine sur 30 semaines au moins ou être engagé dans une démarche de réorientation professionnelle.

L'examen d'entrée est également ouvert aux artistes musiciens, artistes musiciennes qui peuvent justifier :

> de 300 cachets sur six années consécutives dans les huit dernières années dans la discipline, le cas échéant le domaine et l'option, dans lesquels ils se présentent en formation ;

ou

> d'une ancienneté d'au moins huit années dans le cadre d'un emploi de musicien ou musicienne permanents à temps complet, correspondant à la discipline, le cas échéant le domaine et l'option, dans lesquels ils se présentent en formation.

Pour les candidats et candidates présentant ce profil, l'examen d'entrée se compose uniquement d'un entretien.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE

direction d'ensembles vocaux Marianne Guengard
direction d'ensembles instrumentaux Alexandre Grandé
notion de pédagogie fondamentale Jesus Aguila
préparation du dossier didactique/ évaluation et objectifs Dominique Delahoche

méthodologie et accompagnement de la recherche pédagogique Charles Arden
création assistée par ordinateur Jean-Yves Bernhard
structurer et analyser son cours Adrien Bourg
didactique croisée de la FM et de l'instrument Marie Benoteau

didactique de la créativité Fabien Cailleteau
didactique spécialisée (Fl et FC) Amrei Liebold, Guilhem Flouzat, Robert Expert, Claire Lebrun, Jean Philippe Morel, Marie Ischii, Antoine Fougeray, Stéphane Audard, Émilien Lefevre, Yvan Robilliard, Violaine Débèver, Fabien Roussel, Johan Renard, Jean Baptiste Lhermelin
didactique du rythme Ludovic Prévél
didactique de la FM dans le jazz Laurent Colombani
les situations collectives d'apprentissage pour les instruments polyphoniques Fabien Cailleteau
pédagogie de groupe Fabien Cailleteau
technique Alexander Sandrine Carré
les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée au public en situation de handicap Suzanne Dijoux (Association MESH)

sensibilisation à la méthode Émile Jaques-Dalcroze Laetitia Disseix-Berger
la pédagogie par projet Jean-Christophe Deleforge, Agnès Vesterman
accompagnement pédagogique des projets artistiques à vocation pédagogique Marie Cavelier

ÉQUIPE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

structurer et développer son projet artistique (musiques classiques à contemporaines) Marianne Rollet
structurer et développer son projet artistique (jazz et musiques improvisées) David Konopnicki
prévention des risques auditifs Charlotte Bedhouche
sensibilisation au handicap visuel Boris Moine
prévention des troubles musculo squelettiques Coralie Cousin,

le projet d'enseignement Hélène Houzel
le monde professionnel et ses attentes Geneviève Nancy
les cadres réglementaires Geneviève Nancy
le projet d'établissement Bernadette Dodin
l'enseignant dans la fonction publique territoriale Bernadette Dodin
préparation aux entretiens professionnels Bernadette Dodin

accompagnement des stages d'observation et de tutorat

pédagogique Sandrine Belgrine-Rever
projet artistique et territoire Caroline Rojat, Tomás Gubitsch, Jean Thomas

pédagogie de la musique et neurosciences Philippe Lalitte
ergonomie et pédagogie du geste instrumental et vocal Isabelle Loiseleur
méthodes actives - des outils pour enseigner Laurence Renault-Lescure, Marie Benoteau
l'amplification du point de vue du chant Arnaud Vernet

analyse et culture des musiques classiques à contemporaines (FC) Michaël Andrieu
ateliers répertoire, arrangement, composition (FC) Tomás Gubitsch / Jean Thomas

techniques du son (FC) Christophe Hauser
écriture (classique à contemporain, arrangement, composition (Fl) Samuel Liégeon
s'inventer, laboratoire théâtral et musical (FC) Jean-Christophe Deleforge, Elsa Marquet-Lienhart, Alvine Sinivia
yoga Maurice Chenmama
improvisation Manu Pekar

accompagnement de groupes dans le jazz et les MAA Laurent Colombani, Déborah Tanguy, Arnaud Vernet

concevoir et conduire une séance de médiation Camille Villanove / Michaël Andrieu / Simon Bernard
les textes-cadres et le contexte institutionnel de l'enseignement artistique Sandrine Belgrine Rever
Journée d'études artistiques « désinvisibilisation des compositrices » Charles Arden
parcours du spectateur + table ronde Partenariat : La Pop

CONCOURS D'ENTRÉE 2026

INSCRIPTION EN LIGNE

du 8 janvier au 10 février 2026

DNSPM – diplôme national supérieur professionnel de musicien

Formation initiale

Ce cursus répond aux objectifs d'acquisition de compétences de niveau Licence qui sont détaillés dans les fiches RNCP 37687 (DNSPM discipline instrumentiste-chanteur) et RNCP 37585 (DNSPM discipline chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux)

DE – diplôme d'État de professeur de musique

Formation initiale

L'accès au cursus DE en formation initiale est réservé aux étudiante-s du Pôle Sup'93 en cursus DNSPM satisfaisant aux exigences d'un « Test d'orientation » spécifique organisé chaque année par l'établissement

Formation professionnelle

L'accès à la formation continue au DE est soumise à différents prérequis (voir le règlement des études sur polesup93.fr)

Informations

polesup93.fr

concours@polesup93.fr

01 43 11 25 00



[@polesup93](https://www.instagram.com/@polesup93)